



SERVICE  
CIVIQUE

Une mission pour chacun  
au service de tous

# LETTRE D'INFORMATION

aux structures d'accueil de volontaires en service civique du Loiret

## Reprise des réunions des réseaux de tuteurs

Durant l'année 2019, des rencontres ont été proposées aux tuteurs des départements de l'Eure et Loire, de l'Indre-et-Loire et du Loiret. Elles ont abouti à la publication du guide intitulé « Paroles de tuteurs(rices) » ([téléchargeable ICI](#)). Il est constitué de fiches thématiques pouvant répondre à des situations complexes. Ces réunions, organisées sur deux sites, sont désormais ouvertes à tous les départements de la région.

Elles s'adressent aux tuteurs expérimentés ayant déjà suivi une ou plusieurs sessions de formation de tuteurs.

L'objectif est de permettre un échange de pratique entre tuteurs. Le contenu est donc apporté par les participants, au travers de la présentation de situations de tutorat effectivement rencontrées, et restées marquantes (positivement ou non). Le document « Paroles de tuteurs(rices) » sera présenté.

⇒ **Jeudi 22 avril de 10h à 12h à Orléans**

Cité administrative Coligny, 131 rue du faubourg Bannier, Bâtiment H, Salle n°1

**ou**

⇒ **Mercredi 26 mai de 14h à 16h à Tours**

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), salle de conférence, 61 Avenue de Grammont

Si vous souhaitez participer,  
veuillez vous inscrire  
à l'adresse suivante :  
[savina.alvarez@jscs.gouv.fr](mailto:savina.alvarez@jscs.gouv.fr)



Mercredi 10 mars 2021, l'Agence du Service Civique a célébré l'anniversaire du dispositif et la signature de la 500000<sup>e</sup> mission de Service Civique depuis 2010. Visite ministérielle de Sarah El Haïry à la fondation GoodPlanet.

## Réunions d'information sur les métiers de l'animation et du sport pour les volontaires

Il reste des places pour participer aux réunions sur les métiers à **Orléans** (Cité administrative Coligny, 131 rue du faubourg Bannier, Bâtiment H, Salle n°1) :

⇒ **Jeudi 25 mars de 14h à 16h** **ou**

⇒ **Mercredi 31 mars de 14h à 16h**

Inscription [ICI](#)

## Ateliers « Partir à l'étranger, c'est toujours possible »

Cet atelier de 2 heures se déroule à **Orléans** dans les locaux du [CRIJ](#) (3 rue de la Cholérie). Il a pour objectif de favoriser la mobilité des jeunes en leur faisant découvrir les différentes possibilités qui existent pour partir en Europe et dans le reste du monde : dispositifs de volontariat, de bénévolat, stages, emplois, études, etc. C'est aussi l'occasion de découvrir le CRIJ d'Orléans.

⇒ **Mardi 20 avril de 14h à 16h** **ou**

⇒ **Jeudi 29 avril de 14h à 16h**

Inscription [ICI](#)

## Formation des tuteurs

La formation des tuteurs est obligatoire. Le suivi de ces formations par les tuteurs conditionne l'obtention et le renouvellement des agréments de service civique.

> Téléchargez [ICI](#) la plaquette de présentation du parcours de formation mis en place pour les structures et les contacts utiles dans le Loiret.

Vous trouverez les modalités d'inscription et le calendrier des formations de tuteurs dans le Loiret mis à jour le 15 mars [ICI](#) (janvier à juillet 2021). Ces formations sont gérées par une [plateforme nationale](#).

**Attention, il ne reste que deux sessions, soit 4 demi-journées de formation avant l'été.**

L'objectif est de vous aider dans :

- l'accompagnement des volontaires, notamment la rédaction du bilan nominatif et la préparation de l'après-mission.
- le recrutement de volontaires pour la rentrée 2021.



### Jeudi 15 avril 2021

**Matin** : Accompagnement du volontaire pendant sa mission

**Après-midi** : Projet d'avenir et bilan nominatif

### Mercredi 19 mai 2021

**Matin** : Mobiliser et recruter des volontaires

**Après-midi** : Projet d'avenir et bilan nominatif

## Formation des volontaires

Les organismes agréés au titre de l'engagement de Service Civique ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une formation civique et citoyenne qui comprend deux volets :

- un volet « pratique » d'1 jour : la Formation aux premiers secours civiques de niveau 1 (PSC1) (Modalités d'organisation [ICI](#) et liste des organismes de formation [ICI](#))
- un volet « théorique » de 2 jours : les Rencontres de volontaires autour d'une thématique afin de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté

> **Calendrier des prochaines dates et modalités d'inscription des volontaires mis à jour [ICI](#)**

> **Vidéo de présentation de ces rencontres réalisée avec l'association Cent Soleils [ICI](#)**

### RAPPEL sur la formation des volontaires

- N'attendez pas la fin de mission de votre volontaire pour l'inscrire à ses différentes formations : PSC1 et rencontre de 2 jours **Attention, il reste 4 sessions de « Rencontre de volontaires » avant l'été !**
- Vous devez régler le montant de la formation « Rencontres de volontaires » au moment de l'inscription, auprès de l'organisme de formation. Je vous rappelle que chaque organisme reçoit 100 euros, une fois, par volontaire accueilli, pour la prendre en charge.

### **Demande d'agrément/Renouvellement d'agrément**

La démarche est **dématérialisée**.

Pour déposer les dossiers de demande d'agrément ou de renouvellement, voici le lien pour vous guider dans votre démarche :

<https://www.service-civique.gouv.fr/page/comment-concretiser-votre-projet-d-accueil>



Pour le **renouvellement d'agrément**, nous vous demandons d'anticiper la démarche et de remplir votre dossier **3 mois avant** la fin de votre agrément.